

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

Berger Levreuit

ID: 090-200075133-20230330-010_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 30 Mars 2023 Question n°2

Adoption du compte-rendu de la réunion du 02 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **30 Mars** à 18 heures 30, sous la Présidence de **Monsieur Patrick MIESCH Président**, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 février 2023.

16 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 avaient donné pouvoir et 2 étaient représentés, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents: Jean-Luc ANDERHUEBER, Sonia BISCHOFF, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Patrick CARDOT, Jacky CHIPAUX, Benoît CORNU, Maurice COURTOIS, Patrick DEMOUGE, Emile EHRET, Jean-Marie HUGARD, Denis KUNTZMANN, Patrick MIESCH, Eric PARROT, Jean-Louis SALORT, Henri STASCHE, Roland DURUPT, Jean-Baptiste REMOND.

Avaient donné procuration: Maryse GARNICHET à BRESSON François, Hervé UHLEN à Emile EHRET.

<u>Était Excusés</u>: Manon FURTER, Maryse GARNICHET, Michel GALMICHE, Gilles GROSJEAN, Luc SENGLER, Hervé
UHLEN

<u>Etaient Absents</u>: Maxime BELTZUNG, Jean-Marie BERLINGER, Arnaud DOYEN, Alain FESSLER, Yves TESTON, Nicolas VOILAND, Elisabeth WILLEMAIN.

Secrétaire de séance : Denis KUNTZMANN

		lombre de memb	
Afférents Comité	au	En exercice	Votants
29		29	20

Vote				
Pour	Contre	Abstention		
20	0	0		

Date de Convocation : 21 mars 2023.

Date d'affichage:

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID: 090-200075133-20230330-010_2023-DE

Le 14 mars 2023, le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 02 mars 2023, a été envoyé par mail à l'ensemble des délégués.

Ce compte-rendu a également été affiché au niveau des Bureaux du SMICTOM au 40B Avenue Jean Moulin à Rougemont-Le-Château et mis en ligne sur le site internet du SMICTOM.

Ce dernier fait état de l'ensemble des points mis à l'ordre du jour de cette réunion et du résultat de l'ensemble des délibérations prises par le Comité Syndical.

N'ayant reçu aucune demande de rectification ou de modification du contenu, il vous est proposé de l'adopter tel quel.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 02 mars 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Présider

Zone

Patrick

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Prefecture du et de la publication le